

Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins

Association de sauvegarde sans but lucratif régie par la loi 1901

déclarée sous le n°77/1894 SIRET 321 895 898 00021 - APE 913 E siège social musée ATP, PARIS 16^e

secrétariat chez André Garrigues Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile Tél. : 09 64 198 310

ffam@moulinsdefrance.org – www.moulinsdefrance.org

Bulletin d'abonnement ou de réabonnement 2012 à la revue "MOULINS DE FRANCE"

Chers amis

Votre abonnement 2011 à Moulins de France se termine avec le n° 88 d'octobre que vous venez de recevoir.

Dans la perspective d'une bonne gestion, autant pour nous que pour vous, et afin de ne pas risquer de voir votre abonnement suspendu, nous vous serions obligés de songer à renouveler cet abonnement dès maintenant pour l'année 2012.

Par ailleurs, je me permets de vous rappeler que le tarif préférentiel de 17 € est réservé aux abonnés adhérents d'une association affiliée à la FFAM, ou à un abonné membre de la Section membres individuels de la FFAM.

Comptant sur votre compréhension, je vous serais très obligée si c'est votre cas de bien vouloir grouper les deux règlements et les envoyer à votre association qui fera le nécessaire.

Dans l'hypothèse contraire, je vous remercie de bien vouloir retourner ce bulletin ainsi qu'un règlement de 26,50 € par virement ou par chèque pour réabonnement immédiat.

Bien cordialement, la Présidente, Annie Bouchard

- Je m'abonne pour l'année 2012 à la revue *Moulins de France*, revue de la FFAM Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins (Abonnement valable pour une année civile - 4 numéros - parution trimestrielle)
- J'effectue un virement cf RIB ci-dessous, ou je joins un chèque, pour un montant de 26,50 € * = tarif plein pour les abonnés non-adhérents à une association affiliée/FFAM

- Je désire que me soit envoyée une facture. - Je réglerai par mandat administratif à réception d'une facture.

Nouvel abonné : Réabonnement : *Merci de cocher la case qui convient*

* **Etranger / DOM TOM : port 10 € en sus, plus éventuellement les frais bancaires soit 16,50 € si chèque en euro / 50 € autres devises**

Note : les Collections des années antérieures (4 numéros/an) sont disponibles au prix de 26 € franco

Pour bénéficier du tarif réduit de 17 € pour les 4 n° 2012 :

- Je désire adhérer à une association territoriale de sauvegarde des Moulins (adressez-vous directement à cette association, coordonnées auprès du secrétariat ou www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf)

- J'adhère comme membre individuel, Je serai ainsi informé tout au long de l'année des activités de la FFAM.

En tant que personne physique j'ajoute 30€ au tarif réduit soit total 47€

En tant qu'entreprise, collectivité, association j'ajoute 50€ soit total 67€

Nom.....Prénom..... Signature.....

Organisme :

Adresse complète.....

Code postal..... Ville (et pays si étranger*).....

Tél. Courriel (E-mail)

Adresse et coordonnées du moulin :

Je participe au Fonds de solidarité pour la Défense des moulins minimum € 50 (régime fiscal des dons, attestation fournie)

Par Virement bancaire de ce montant le ordre « FF de Sauv des Moulins » libellé <MdeFTP2012>

Avec scan de ce bulletin dûment rempli et copie électronique de confirmation de virement sur <tresorier@moulinsdefrance.org>

Banque : SOCIETE GENERALE, Agence PARIS-MONTPARNASSE, 33 av. du Maine, 75015 PARIS (03340)

Références bancaires : Banque 30003 Agence 03340 N° de compte : 00050562499 Clé 34

IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 **BIC-ADRESSE SWIFT :** SOGEFRPP

Merci de renvoyer ce bulletin dûment rempli par courrier électronique si virement cf ci-dessus, ou courrier postal accompagné du règlement chez Jacques Chavanon trésorier 12 rue Ste Anne 31000 Toulouse chèque ordre FFAM ch n°..... en date du sur banque.....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre abonnement, elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au secrétariat de la FFAM.